

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 415 - Novembre 2024

édito

ON PREND LES MÊMES ET ON CONTINUE...

En dépit de la décision citoyenne qui, l'été dernier, a plébiscité le NFP, c'est toujours la droite dure avec la complicité de ses extrêmes qui est aux manettes du gouvernement. La droite dure et son cortège de coups bas.

Que ce soit avec le gel des pensions avant désindexation, les personnels en ASCAA qui attendent toujours la revalorisation de leur allocation (due depuis janvier), les attaques tous azimuts contre la santé avec le déremboursement des médicaments, et en ce qui nous concerne très directement la dérive nocive et annoncée de la Protection Sociale Complémentaire, et autres...

Toutes ces orientations néfastes aux travailleurs comme aux retraités méritent une riposte à la hauteur des enjeux, combat que n'auraient pas manqué de mener nos deux regrettés camarades disparus Raymond Duche et Pierre Llorente, camarades à qui il sera rendu hommage dans ce journal.

Les moyens d'action sont multiples, en commençant par les pétitions (gel des pensions et PSC)

dont vous trouverez les liens et QR codes dans ce journal et avec en point d'orgue la manifestation des retraités à l'appel du groupe des 9. Rendez-vous nous est donné

**le mardi 3 décembre 10h30,
parvis de la gare à Toulon**

Il ne s'agit pas ici de prêcher à des convaincus, mais bien de rappeler que le syndicalisme que nous portons est bien un syndicalisme de classe et de masse et que la lutte de classe passe par le rapport de force.

Michel CANESTRELLI
Secrétaire Général

BARNIER: UN FRANÇAIS COMME LES AUTRES



sommaire

- Edito **1**

- Contrat obligatoire PSC Santé 2025 **2**

- Retraites : le gel avant la désindexation **3**

- Une juste revalorisation de toutes les pension **4**

- Deux grands militants nous ont quittés **5**

- L'imposture RN (épisode 12) **6**

L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

CONTRAT OBLIGATOIRE PSC SANTÉ 2025 « HARMONIE MUTUELLE »

À moins de 5 semaines de la mise en route... toujours du flou !

Concernant ce nouveau contrat, « Harmonie Mutuelle » nous a indiqué le 21 octobre, que des infos complémentaires devraient nous parvenir via le CMG...

Elle nous a communiqué un lien sur lequel nous devrions avoir toutes les infos : <https://entreprise.harmonie-mutuelle.fr/ministere-des-armees-personnels-civils>.

Ce lien a normalement été communiqué vers les actifs.

Les demandes de dérogation pour ne pas adhérer au 1er janvier 2025 doivent être adressée au service RH duquel nous dépendons ou directement au CMG (dans le courrier incomplet que nous avons reçu avant l'été il y a le formulaire de dérogation).

Elles seront acceptés ou pas !
Théoriquement il ne devrait pas y avoir de soucis de report d'adhésion au 1er janvier 2026 pour ceux d'entre nous qui ont le contrat groupe "Naval Group".

Par ailleurs, pour ceux qui auraient fait valoir leur dispense, et s'ils changent d'avis durant l'année 2025, ils pourront aller vers le contrat « PSC santé 2025 » dans le courant de l'année 2025 et sans devoir attendre la fin de l'année.

Etant considérés comme actifs, les personnels en Cessation d'Activité Amiante bénéficieront de la participation de l'employeur.

Dès qu'ils seront en retraite, ce contrat deviendra facultatif mais nous aurons la possibilité d'y rester.

Avec ce contrat nous avons également la possibilité d'avoir des ayants droits même après la retraite.

Pour celles et ceux qui sont en couple et les deux au ministère, il est

judicieux d'avoir chacun son contrat afin de bénéficier chacun de la participation employeur jusqu'à la date de la retraite; ensuite, ce sera à regarder de près car il pourrait être plus intéressant dans le foyer d'avoir un titulaire et son ayant droit - à noter que le titulaire et l'ayant droit devront avoir les même garanties et options.

Nos retraités pourront opter pour ce contrat mais pas avant 2025 ; la mutuelle s'occupe dans un premier

temps des actifs et assimilés (CAA).

Ils pourraient être informés par un document particulier dans le courrier annuel d'appel à cotisation, ou pas...ou recevoir un mail de la mutuelle courant 2025 - ce n'est pas clair à leur niveau !

Les actifs et assimilés vont recevoir des « flows » de la mutuelle : ces courriels devaient parvenir avant le 15 novembre 2024.

Myriam PELLAT

PSC SANTÉ 2025 : Le compte n'y est pas !

De légitimes interrogations et inquiétudes s'expriment par les agents à quelques encablures de la mise en route au 1er janvier 2025, c'est pourquoi, La CGT continue de revendiquer :

- La renégociation tarifaire avec prise en charge par l'employeurs pour tous les ressortissants en activité, ceux en ASCAA, les retraités et tous les ayants droits.
- La suppression du caractère obligatoire du contrat PSC.
- La prise en charge par le MINARM de la cotisation des enfants en situation de handicap.

En utilisant le QR CODE ci-dessous signez et faites signer la pétition de la fédération CGT.



Retraites : le gel avant la désindexation

C'est lors de son discours de politique générale, que le nouveau premier ministre a largué une bombe dont la cible étaient les retraités : report de six mois de la revalorisation des pensions !

A lors que nous nous avons déjà subi trois années d'inflation, jamais totalement compensées, après 2024 année sans revalorisation (puisque les 5,3% accordés au 1er janvier était le correctif de la période 2023), Barnier veut nous imposer une nouvelle couche d'austérité.

Un simple « report technique » selon le premier Ministre, de six mois supplémentaires, de janvier à juillet 2025, mais sans compensation de l'inflation enregistrée en 2024 ! C'est inadmissible ! En cumulé ce sont en réalité non pas six mois mais bien dix-huit mois sans ajustement de nos pensions sur l'inflation, que nous allons subir. Quand on sait que la majorité des pensions se situent en dessous du SMIC, on imagine que l'effort demandé à ces retraités-là sera insoutenable.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), et ce n'est pas la CGT, estime que la perte de pouvoir d'achat à prévoir est de 5 à 10,8% en 2025 !

Cette situation est en totale contradiction avec l'obligation faite au gouvernement et définie par le Code de la Sécurité sociale, de revaloriser chaque année les pensions de retraite en fonction du taux d'inflation enregistré l'année précédente.

Une disposition légale qui au passage n'a pas été totalement appliquée par les précédents gouvernements de l'ère MACRON : entre 2017 et 2024 le correctif n'a été que de 13,6% pour une inflation à 19,5% selon l'INSEE !

Il est donc clair que toutes ces mesures de gel des pensions à



répétitions, sont malheureusement annonciatrices d'une très probable remise en cause définitive de ce principe d'indexation sur l'inflation. Et ce n'est pas le pseudo recul du gouvernement annoncé il y a quelques jours qui va changer la donne !

Si l'on ajoute à ce tableau, la remise en cause de l'accès aux soins pour les plus fragiles et les plus âgés, la remise en cause des affections de longue durée (ALD), les augmentations des franchises, du « ticket modérateur », le déremboursement de certains médicaments, actes et soins, notre pouvoir d'achat va être sérieusement amputé.

Encore une raison supplémentaire pour participer aux mobilisations à venir et en particulier à celle déjà programmée par le groupe des 9 pour le 3 décembre prochain et celles qui pourront être décidées d'ici là.

N'oubliez pas de signer et faire signer massivement la pétition en ligne : « Non au recul de l'indexation des retraites .»

<https://www.change.org/p/non-au-recul-de-l-indexation-des-retraites-de-base-au-1er-juillet-2025>

Ou bien vous pouvez scanner le QR-Code ci-dessous.



Michel RENOUF

1er janvier 2025 : une juste revalorisation de toutes les pensions

Nos organisations de retraités ont pris connaissance des propos tenus par M. Wauquiez, Président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, concernant la revalorisation des retraites de base en 2025, au titre du rattrapage de l'inflation 2024.

M. Wauquiez a affirmé en effet qu'« il y aura bien une revalorisation des retraites pour tous les retraités, de la moitié de l'inflation » dès janvier. Puis, il a ajouté qu'au 1er juillet interviendra « une deuxième revalorisation pour les retraités les plus modestes pour les protéger intégralement de l'inflation ».

Cette réaction de M. Wauquiez, reprise par le gouvernement, traduit l'inquiétude des cercles dirigeants quant à la colère des retraités. Outre le fait qu'il est pour le moins surprenant, voire inédit, que cette annonce n'émane pas du gouvernement, nos organisations de retraités condamnent cette piteuse tentative de diviser les retraités.

En effet, cette mesure, qui n'est qu'un cautère sur une jambe de bois, pénaliserait tous les retraités puisqu'elle se traduirait pour tous par une perte du pouvoir d'achat sur les 6 premiers mois de l'année, perte qui serait prolongée sur toute l'année 2025 et les années suivantes pour plus de 50% d'entre eux, celles et ceux dont la pension dépasse le SMIC.

Cela se cumulerait aux pertes déjà subies par tous les retraités depuis des années.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6% pour une inflation de 19,5%. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de trois mois de pension et

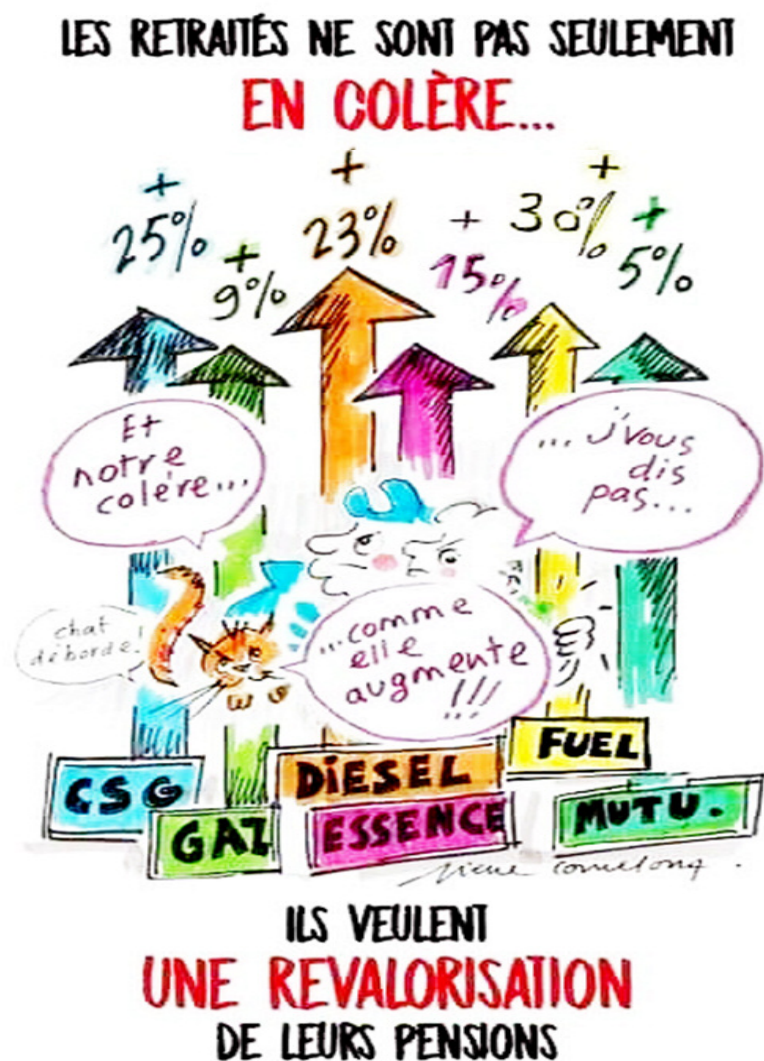
jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Par ailleurs, cette mesure est une remise en cause du droit à la retraite, du code de la sécurité sociale. Pour les fonctionnaires retraités, c'est une atteinte au code des pensions civiles et militaires.

Aussi, plus que jamais, nos organisations soussignées réaffirment leurs revendications et appellent les retraités, à signer

massivement la pétition et à se mobiliser en particulier le 3 décembre pour dire haut et fort :

- Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1er janvier 2025.
- Indexation à minima sur l'inflation au 1er janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pensions en dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.



Deux camarades, deux grands militants nous ont quittés...



Cet été, Pierre LLORENTE s'en est allé.

Pierre rentre à l'école d'apprentissage de la DCAN puis sera affecté à la DAE (Direction Armes Equipements) aux transmissions. C'était un homme attachant, exceptionnel de détermination et

de courage, qu'il va mettre au service de son engagement syndical et politique. Il va participer activement à la vie de sa section syndicale et du syndicat CGT, comme membre de la Commission Exécutive et élu du CHSCT.

Il adhère aussi au PCF où il anime la Cellule et s'investit dans la section arsenal du PCF dont il en sera un des animateurs principaux jusqu'à son départ à la retraite. Ce sera l'époque où tous les mardis la section réalise dans le journal « La Marseillaise » une page « spéciale Arsenal » qui permet de faire connaître les luttes qui s'y passent. Pierre récupérait le matin de bonne heure les journaux à un kiosque à La Seyne qui ensuite étaient répartis par secteur pour sa diffusion.. En 1979, c'est la grande lutte dans la corporation, qui va durer un mois. Pierre s'y engage comme militant CGT pour exiger le maintien des décrets Salariaux. Comme en 1998 pour que la réparation du « Var » et du « Jules-Verne » qui étaient entrés en collision, se fassent à Toulon et non dans les chantiers privés Marseillais.

Durant ce conflit, il participe avec la section arsenal de son parti à une audience avec le directeur de la DCN.

Pierre sera aussi un des initiateurs d'une journée d'échange sur les questions de Défense à la Villa Tamaris-Pacha, avec le député communiste, Jean-Claude Sandrier, membre de la commission de la Défense à l'Assemblée Nationale.

A son départ en retraite il poursuit son activité syndicale en intégrant notre syndicat dont il était toujours membre de la Commission Exécutive aux côtés de sa compagne Susanne, également de tous les combats, elle aussi membre de notre CE et à qui nous renouvelons tout notre soutien fraternel et notre amitié.

Esprit combatif, engagement sans relâche dans le combat de classe, fort de ses convictions, Pierre n'a jamais hésité à défendre les droits des travailleurs et à lutter pour gagner une société plus juste et plus solidaire.

Son dévouement sans faille, cette détermination et cet engagement indéfectible resteront gravés dans les mémoires de tous ceux qui l'ont côtoyé et doivent constituer pour chacune et chacun d'entre-nous une source d'inspiration pour notre combat et les luttes présentes et à venir.

C'est l'héritage que nous laisse Pierre, faisons-le fructifier.

Alain GLEMET



Cet automne, Raymond DUCHE est parti.

Raymond intègre l'école d'apprentissage en 1957 et entre à DCAN en 1960 Il a fait sa carrière à la Pyrotechnie en qualité d'archiviste, entre autres.

En parallèle Raymond a été responsable de la Section

Syndicale de la Pyrotechnie et trésorier de la Section. Il a été membre de l'Union Syndicale des Employés et Cadres Administratifs du syndicat de l'arsenal.

A l'heure de la retraite il a naturellement intégré notre Syndicat des retraités du Mindef où il a été membre de la CFC. Il était de toutes les mobilisations et, malgré les difficultés liées à la maladie, il continuait à participer aux manifestations sur son « engin motorisé ».

C'était un passionné de randonnées et avait des responsabilités au sein de l'association des excursionnistes Toulonnais.

Il aimait se ressourcer, en famille, dans leur mobil-home de son cher Verdon.

J'ai eu le privilège de connaître Raymond à la fin des années 80, lui, fraîchement élu secrétaire de sa section de la Pyro, et moi, secrétaire du syndicat coopérant à l'époque avec cette section.

Très vite nous avons construit les liens de confiance, prenant le temps de l'échange pour la construction des idées et des propositions avant de réunir les militants.

Ce ne fut pas compliqué tant Raymond était intelligent et clair sur le contenu de son mandat syndical, tout comme sur les conditions à réunir pour l'accomplir au mieux. C'était ainsi avec Raymond !

Sa section comptait beaucoup dans le syndicat, de par son nombre d'adhérents, la qualité de ses militants et son apport dans les luttes de l'Arsenal.

Raymond, avec sa gentillesse, son souci du collectif et son sens de la synthèse a très vite pris ses marques et s'est avéré être un vrai dirigeant, au sens le plus noble du terme, gagnant, avec ses camarades à ses côtés, la confiance et le respect des salariés de la Pyrotechnie.

A ce stade, il n'était plus nécessaire pour moi d'être aussi présent à ses côtés, sans que pour autant cet éloignement naturel entame notre fraternité.

Je garde de lui le souvenir d'un homme bon, sincère, dévoué, bien ancré sur ses positions de classe et attachant.

Le souvenir d'un militant comme il en existe heureusement beaucoup dans notre belle CGT.

De ces femmes et de ces hommes, comme l'avait souligné Henri Krasucki un jour de congrès, « Dont on entend rarement parler mais que tout le monde connaît dans son coin ».

Ce sont elles et eux qui ont fait, font et feront toujours la force de notre organisation. Merci Raymond !

Myriam PELLAT et Jean HERQUIN

Scénario fluctuant du RN sur le dossier des retraites, mais toujours au service des plus aisés... suite et certainement pas fin !

Voilà des années que cela dure et ça continue ! Les positions du Rassemblement National sur la question des retraites sont à géométrie variable, en fonction de ses stratégies politiques.

La période, marquée par la préparation du budget de l'Etat et de celui de la Sécurité sociale 2025, ne fait pas exception à la règle.

Depuis les mobilisations de 2023 qu'il est loin d'avoir soutenues, le RN est toujours coincé entre sa volonté de capitaliser sur son opposition de façade à la réforme d'Elisabeth Borne et son soutien désormais avéré au bloc « Macronie-LR ».

Cela c'est encore vérifié le 31 octobre dernier à l'assemblée nationale, quand les députés RN sont venus une nouvelle fois au secours du clan gouvernemental en votant contre un amendement du NFP au Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) qui prévoyait de revenir sur le report de l'âge légal de départ à 64 ans. Pour financer cette abrogation, une nouvelle ressource était aussi proposée, basée sur une augmentation de la cotisation vieillesse des salaires supérieurs à deux fois le plafond de la sécu, soit pour ceux dépassant les 4949 euros mensuels après impôts.

Fidèle dans sa défense des plus aisés il a donc refusé cette augmentation qu'il a considérée plus grave que

de bosser jusqu'à 64 ans !

Haro sur « La Poste » et la « Caisse des Dépôts et Consignations » (CDC)

Au même titre que les autres services publics (éducation, hôpital, justice...), le programme du Rassemblement National menace directement le statut et les missions de La Poste et de la CDC.

En effet, voici ce que propose le RN pour La Poste :

- Suppression de la subvention publique à la Banque Postale pour sa mission d'accessibilité bancaire au travers du livret A. Ça concerne 1,5 millions d'usagers essentiellement des personnes en situation de précarité.

- Diminution des aides de l'Etat à La Poste au titre de l'aménagement du territoire.

- Diminution des aides de l'Etat à La Poste au titre de la distribution de la presse, mission de service public essentielle au pluralisme démocratique et à la diffusion des idées dans notre pays.

- Cessions des missions de service public de distribution du courrier et des colis à... Amazon !

Ces 4 missions, imbriquées les unes aux autres, contribuent directement au maintien de La Poste dans les territoires, plus particulièrement les plus fragiles (quartiers populaires, monde rural, outre-mers).

Concernant la CDC :

- Remise en cause, au nom du climato-scepticisme, du financement de la transition écologiste.

- Mise en place de la préférence nationale y compris pour le logement social.

Toutes ces propositions de coupes drastiques, qui pourraient tout droit sortir d'une note du MEDEF, sont bel et bien le reflet de la véritable feuille de route du RN : **Austérité et Xénophobie !**

Michel RENOUF

